

> Médecins omnipraticiens

Urgences : Appel immédiat de candidatures de médecins en disponibilité

Afin d'assurer l'accessibilité au service d'urgence d'une installation d'un CISSS ou d'un CIUSSS confronté à une possible rupture de services en raison d'un manque d'effectif, les parties négociantes ont convenu de la [Lettre d'entente n° 297](#). Cette lettre d'entente prévoit des modalités de rémunération particulières pour le médecin qui engage sa disponibilité durant certaines périodes de l'année. Le présent appel de candidatures concerne la période **du 23 juin 2023 au 7 septembre 2023**.

Lorsque vous êtes dépêché auprès d'une installation d'un établissement désigné, vous êtes rémunéré selon les modalités relatives au mécanisme de dépannage prévues à l'[annexe XVIII de l'Entente](#) et les frais de déplacement sont remboursés selon celles de l'[article 30.00](#). Vous ne pouvez pas vous prévaloir des modalités des lettres d'entente offrant une rémunération bonifiée pour la prise en charge de l'urgence par les médecins de l'installation.

1 Rémunération

La rémunération versée en vertu de la présente lettre d'entente est sujette aux dispositions du paragraphe 5.3 de l'[annexe IX de l'Entente](#). Elle est donc exclue du calcul du revenu brut trimestriel :

- **5 582 \$** par semaine de disponibilité engagée lorsque vous êtes dépêché dans un établissement, auquel montant s'ajoute la rémunération des services rendus;
- **6 471 \$** par semaine de disponibilité offerte lorsque vous n'êtes pas dépêché dans un établissement par le comité paritaire.

2 Pour poser votre candidature

Vous devez, entre autres :

- détenir des privilèges pour exercer dans un service d'urgence ou en avoir détenu au cours des trois dernières années;
- être disponible une semaine ou plus et accepter d'être dépêché à quelques heures de préavis dans un établissement où il y a risque de rupture de services.

Remplissez le [formulaire d'inscription](#) en annexe et retournez-le au Centre national Médecins-Québec **le plus tôt possible et au plus tard le 12 mai 2023**.


L'attribution des semaines de disponibilité s'effectue **sans attendre la fin de la période** d'appel de candidatures.

3 Pour plus d'information

Pour toutes les dispositions et instructions afférentes, consultez la *Lettre d'entente n° 297*. Vous pouvez également consulter la rubrique [Mécanisme de dépannage](#).

c. c. Agences de facturation commerciales

Courriel, site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA LETTRE D'ENTENTE N° 297

– du 23 juin au 7 septembre 2023 –

(La gestion de la présente lettre d'entente est sous la responsabilité du Comité paritaire MSSS-FMOQ sur le dépannage.)

1. IDENTIFICATION

Nom		Prénom		Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	
Adresse – Résidentielle					
Établissement d'attache principal					
Ind. rég. Téléphone (résidence)	Ind. rég. Cellulaire	Ind. rég. Télécopieur	Adresse électronique obligatoire		
PERMIS D'EXERCICE	N° du permis	ASSURANCE	Code de travail	Langues parlées : <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais	
Collège des médecins du Québec	1-	RESPONSABILITÉ :			

2. DISPONIBILITÉ

- Nombre de semaines de disponibilité offertes : _____ semaine(s)
- Veillez indiquer ci-dessous vos semaines de disponibilité en numérotant vos choix **par ordre de priorité** (1 étant votre 1^{er} choix).

Choix n°	Semaines	Choix n°	Semaines	Choix n°	Semaines
	Vendredi 23 juin – Jeudi 29 juin		Lundi 17 juillet – Dimanche 23 juillet		Vendredi 11 août – Jeudi 17 août
	Lundi 26 juin – Dimanche 2 juillet		Vendredi 21 juillet – Jeudi 27 juillet		Lundi 14 août – Dimanche 20 août
	Vendredi 30 juin – Jeudi 6 juillet		Lundi 24 juillet – Dimanche 30 juillet		Vendredi 18 août – Jeudi 24 août
	Lundi 3 juillet – Dimanche 9 juillet		Vendredi 28 juillet – Jeudi 3 août		Lundi 21 août – Dimanche 27 août
	Vendredi 7 juillet – Jeudi 13 juillet		Lundi 31 juillet – Dimanche 6 août		Vendredi 25 août – Jeudi 31 août
	Lundi 10 juillet – Dimanche 16 juillet		Vendredi 4 août – Jeudi 10 août		Lundi 28 août – Dimanche 3 septembre
	Vendredi 14 juillet – Jeudi 20 juillet		Lundi 7 août – Dimanche 13 août		Vendredi 1 ^{er} septembre – Jeudi 7 septembre

3. DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

- Dans les 3 dernières années, avez-vous pratiqué dans un service d'urgence : Oui Non
- Spécifiez dans quel(s) établissement(s) vous détenez actuellement des privilèges en urgence et précisez votre statut :

Établissement(s)	Statut(s)

4. NOUVEAU DIPLÔMÉ – Vous n'avez pas encore exercé

- Indiquez le nom de l'université où vous avez complété votre formation en médecine de famille : _____
- Spécifiez le nom du directeur de programme : _____

5. SIGNATURE

- Apposez votre signature ci-dessous : _____
- _____ année _____ mois _____ jour

- Veillez retourner ce formulaire par **courriel** aux coordonnées ci-dessous.

Centre national Médecins-Québec
1075, chemin Ste-Foy, 9^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Adresse électronique : cnmq@msss.gouv.qc.ca
Téléphone : 367 995-6224 / Sans Frais : 1 800 463-2647